

Réunion du 14 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 octobre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc,
Mr PONSIGNON Daniel, Mme MAURICE Bernadette,
Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc.

Absent excusé : Mr RAGOT Nicolas

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme LEGRIS Corinne.

Date de la convocation : 07 octobre 2019

- 1) Désignation du secrétaire de séance : Madame Bernadette MAURICE
- 2) Approbation du compte rendu du conseil du 9 septembre 2019

Quelques corrections sont apportées en séance.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité, soit 6 voix sur 6.

- 3) Rétrocession/ Trottoirs rue Haute

Le PLU prévoit l'élargissement de la rue haute afin d'élaborer des trottoirs.

Suite aux diverses ventes de parcelles et aux nouvelles constructions implantées, Monsieur le maire propose la rétrocession à titre gracieux des parcelles 267-268-271-274 et 275.

Vote à l'unanimité soit 6 voix sur 6.

- 4) Transfert domaine public

Monsieur le Maire propose de transférer dans le domaine public la rue qui se situe entre la route d'Ecury et l'entrée du cimetière. (Voirie 115 mètres).

Vote à l'unanimité soit 6 voix sur 6.

Un nom doit lui être attribué. Après plusieurs propositions « Allée de la Dessaulle » est retenue.

Vote 5 pour et 1 abstention.

5) Electricité / Centre culturel

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de facturer la consommation d'électricité (prises et lumières) utilisée lors de la location du Centre Culturel. A ce titre, un relevé de compteurs sera mis en place avant et après la location.

Cette mesure entrera en application pour tous les prochains contrats de location.

6) Projet éolien

Monsieur le Maire fait un compte rendu du 3^{ème} atelier de concertation.

Une réunion avec Nordex et le bureau de l'Association Foncière est programmée le 28 octobre.

Le prochain atelier public est fixé au mercredi 11 décembre.

Le conseil Municipal décide de maintenir la délibération du 5 février 2018 dans laquelle il est indiqué que toute construction d'éolienne doit être située à 1500 mètres de toute habitation.

Vote à l'unanimité soit 6 voix sur 6.

7) 11 Novembre

La cérémonie de commémoration du 11 Novembre débutera à 11h au monument aux morts.

Le verre de l'amitié sera servi à la salle de la Mairie.

8) Bilan Eurocontrôle rue des Auches Chevines

Monsieur Ponsignon fait un compte-rendu du bilan établi par Eurocontrôle sur les causes probables des dégradations de rue des Auches Chevines.

Les solutions proposées pour résoudre ce problème ne sont pas retenues par le conseil municipal.

Il est décidé de prendre contact avec une entreprise afin de passer une caméra pour suivre le trajet de l'eau entre les puisards.

En attendant les résultats, l'ensemble des boîtes aux lettres seront déplacées sur un point plus haut.

9) PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Suivant les prescriptions du PETR et du SCOTT, les surfaces à urbaniser sont encadrées.

Les maires des communes seront réunis par strates concernées à savoir Courtisols, la Vallée de la Moivre et les autres villages de la CCMC.

Il conviendra de définir les critères de répartition des surfaces attribuées par catégorie.

10) Questions diverses

- Urbanisme : DP déposé pour remplacement menuiseries extérieures 5 rue de l'église
Modif PC changement revêtements extérieurs Crépi en ton pierre
1bis rue haute
- Candidature Eco-défi 51 : dossier déposé le 30 septembre.
- Syndicat Mixte de la marne moyenne : mise en place des comités locaux géographique. Chaque commune doit présenter deux personnes avant le 25 octobre.
Mrs Jean-Marc Maltrait au titre de la société de pêche et Pascal Vansant-berghe sont retenus.
- Paroisse Saint Eloi : Notre évêque Mgr Touvet propose une rencontre le jeudi 14 novembre avec tous les élus municipaux qui le souhaitent à la salle des fêtes de Vitry-la-Ville à 19h.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal le 18 novembre 2019.

La séance est levée à 23h.